

ÉDITION— SEPTEMBRE 2023

Le Reflet

BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-MATHIEU-DU-PARC


Municipalité
SAINT-MATHIEU-DU-PARC

CRÉDIT PHOTO : ALAIN LOU FAUCHER

BUREAU MUNICIPAL

561, chemin Déziel

Saint-Mathieu-du-Parc (Québec) G0X 1N0

Téléphone : 819 299-3830

Télécopieur : 819 532-2415

Pagette (en cas d'urgence) : 819 694-8277

info@saint-mathieu-du-parc.ca

www.saint-mathieu-du-parc.ca

 Municipalité Saint Mathieu du Parc

BIBLIOTHÈQUE MICHELINE H.GÉLINAS

600, chemin de l'Esker

Saint-Mathieu-du-Parc (Québec) G0X 1N0

Téléphone : 819 299-3830 poste 3020

biblio093@reseaubibliocqlm.qc.ca

CENTRE COMMUNAUTAIRE

520, chemin Déziel

Saint-Mathieu-du-Parc (Québec) G0X 1N0

Téléphone : 819 532-2891

CONSEIL MUNICIPAL

Claude Mayrand, maire

claude.mayrand@saint-mathieu-du-parc.ca

CONSEILLERS MUNICIPAUX

Michel Goudreault - Environnement

michel.goudreault@saint-mathieu-du-parc.ca

Diane Rivard - Développement et communications

diane.rivard@saint-mathieu-du-parc.ca

André Bordeleau - Travaux publics et sécurité publique

andre.bordeleau@saint-mathieu-du-parc.ca

Louis Tremblay - Hygiène du milieu

louis.tremblay@saint-mathieu-du-parc.ca

Claude Frigon - Urbanisme

claude.frigon@saint-mathieu-du-parc.ca

François Bruneau - Culture et loisirs

francois.bruneau@saint-mathieu-du-parc.ca

BOTTIN DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

INFORMATION

Nathalie Béland -

Réception

819 299-3830

✉ info@saint-mathieu-du-parc.ca

DIRECTION

Anne-Claude Hébert-Moreau -

Directrice générale et greffière-trésorière

✉ direction@saint-mathieu-du-parc.ca

Marie-Pierre Gagnon -

Directrice générale adjointe des services administratifs

✉ administration@saint-mathieu-du-parc.ca

TAXATION

Linda Migneault

Technicienne à la comptabilité

✉ taxation@saint-mathieu-du-parc.ca

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Patricia Cormier -

Inspectrice en urbanisme

✉ urbanisme@saint-mathieu-du-parc.ca

Éric St-Arnaud -

Inspecteur en urbanisme

✉ urbanisme2@saint-mathieu-du-parc.ca

BIBLIOTHÈQUE

Suzie Parent -

Coordonnatrice de la bibliothèque

Céline L'Heureux -

Préposée à la bibliothèque

819 299-3830 poste 3020

✉ biblio093@reseaubibliocqlm.qc.ca

LOISIRS ET COMMUNICATIONS

Pantxika Ostiz-

Chargée de projets à la vie communautaire et économique

✉ agent@saint-mathieu-du-parc.ca

TRAVAUX PUBLICS

Marc-André Bergeron -

Directeur général adjoint des travaux publics et des services techniques

✉ directiontp@saint-mathieu-du-parc.ca

André Rathier -

Contremaître des travaux publics

✉ travauxpublics@saint-mathieu-du-parc.ca

Rémi Descôteaux -

Journalier et opérateur de machineries lourdes

André Côté -

Journalier et opérateur de machineries lourdes

Jean Benoit -

Journalier et opérateur de machineries lourdes

David Boisvert -

Journalier saisonnier

Emmanuel Paquet -

Journalier à l'entretien

MENTIONS DES ÉLUS – CHRONIQUE DE LA FIERTÉ



Michel Goudreault (conseiller au siège no.1), Diane Rivard (conseillère au siège no.2), André Bordeleau (conseiller au siège no.3), Claude Mayrand (maire), Louis Tremblay (conseiller au siège no.4), Anne-Claude Hébert-Moreau (directrice générale et greffière-trésorière), François Bruneau (conseiller au siège no. 6) et Claude Frigon (conseiller au siège no. 5)

Lors de chaque séance publique mensuelle, on fait état de certaines mentions des élus qui sont vraiment axées sur les réalisations de membres de notre population. Qu'en est-il des derniers mois?

Juin 2023 - Chef cuisinier et copropriétaire de l'Auberge Saint-Mathieu du lac, **Samy Benabed** a remporté le prix de la **Révélation de l'année** lors du prestigieux gala « **Les Lauriers de la gastronomie québécoise** » tenu le 29 mai dernier à Montréal. Un honneur prestigieux considérant les cuisiniers en lice et en tenant compte que les lauréats étaient déterminés à 50% par la brigade de 6000 professionnels de l'industrie et à 50% par le jury de 2023, qui était composé de Patrice Demers et Marie-Josée Beaudoin, coprésidents du jury, Ricardo Larrivée, Claudia Doyon (mixologue de l'année 2022), Dyan Solome (cheffet de l'année 2021), Fernance Ouellet (productrice de l'année 2021), la journaliste Allison Van Rassel, le chef Danny Smiles et le chef Chanty Yen.

Juillet 2023 - **Louise Vigneault** est professeure en histoire de l'art à l'Université de Montréal. Spécialiste de l'art nord-américain, elle a publié notamment une monographie consacrée à l'artiste et chef wendat Zacharie Vincent en 2016. Cette fois, c'est **sous sa direction**, soutenue de plusieurs collaboratrices et collaborateurs, que le livre « **Créativités autochtones actuelles au Québec – Arts visuels et performatifs, musique, vidéo** » est sorti récemment. Merci pour cette contribution à nous renseigner et à nous enseigner, en plus de nous offrir ce legs pour la connaissance des générations actuelles et à venir.

Août 2023 - Félicitations à **Mélody et Tom Drapeau** pour l'ouverture de l'auberge de jeunesse dans notre village. En effet, **l'Auberge Mandala** est officiellement ouverte depuis le 5 juillet dernier et est membre de Pak-Sak, un regroupement d'auberges de jeunesse du Québec, qui lui assure une certaine visibilité à l'international. L'Écho de Maskinongé précisait que l'auberge dispose d'une capacité d'accueil d'une quinzaine de personnes, avec accès à une piscine, un spa, un sauna, un parcours de mini-golf et un grand espace de foyer extérieur. Des excursions sont aussi proposées, histoire de faire découvrir à nos visiteurs la nature à proximité. Bravo à nos jeunes entrepreneurs!

Diane Rivard
Conseillère responsable du dossier Développement et Communications

VOS SOURCES D'INFORMATIONS ET LA COMMUNICATION

Vous l'avez sûrement constaté, la communication avec la population est un sujet très important pour moi et les membres du conseil; en septembre 2021, j'en parlais déjà lors du Forum Citoyen organisé à la Petite Place des Arts.

Quelles sont les **sources d'information disponibles** pour nos citoyennes, citoyens lorsqu'il s'agit de la vie municipale?

- L'infolettre pour signaler, par exemple, la parution d'un nouveau balado, la tenue de la Halte du Parc, un avis d'interdiction de feux à ciel ouvert émis par la SOPFEU, etc.
INSCRIVEZ-VOUS!
- Le site Web de la municipalité qui contient une multitude d'informations; par exemple, l'ordre du jour d'une séance publique est mis en ligne le vendredi précédent.
N'HÉSITEZ PAS À LE CONSULTER!
- Le Facebook de la Municipalité, pour nous, il ne s'agit pas d'un mode d'échanges, mais plutôt un moyen de vous transmettre plusieurs informations au quotidien.
CONSULTEZ ET PARTAGEZ!
- Le bulletin Le Reflet – distribué 3 fois par année, lequel est publié avec la précieuse collaboration de notre personnel et de citoyennes, citoyens. Il est aussi disponible sur le site Web. **PRENEZ LE TEMPS DE LE LIRE!**
- Les balados enregistrés sur différents sujets et accompagnés d'un texte sur présentation écrite (<https://www.saint-mathieu-du-parc.ca/fr/municipalite/decouvrir/balados>).
ÉCOUTEZ-LES OU LISEZ-LES, SELON VOTRE PRÉFÉRENCE!

Comment **interagir avec le personnel**?

- Par courriel, les adresses de chaque membre du personnel sont sur le site Web.
- Par téléphone, au 819-299-3830 et notre réceptionniste se fera un plaisir de vous transférer à la bonne personne
- En personne, au bureau municipal, du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Comment **rejoindre les membres du conseil municipal** ?

- Par courriel, les adresses de chaque membre du conseil sont sur le site web, mais toujours sur le même format (voir mon courriel en fin d'article).
- Par téléphone, au 819-299-3830 et notre réceptionniste se fera un plaisir de transmettre le message à la personne concernée.
- Avant chaque séance régulière de conseil, à compter de 18h15, un moment est réservé aux échanges informels, en plus de la période de questions en fin de séance.
- Lorsque l'on se croise pour les différentes activités ou dans les commerces de notre Municipalité.

Je réitère ici mon commentaire habituel de fin de balado, « *n'hésitez pas à m'envoyer vos questions à « diane.rivard@saint-mathieu-du-parc.ca » pour ainsi inclure les réponses à vos questions dans nos prochains balados et présentations écrites* ».

*Diane Rivard, Conseillère municipale,
Responsable du dossier Développement et Communications*

FEUX À CIEL OUVERT et FEUX D'ARTIFICE

Le 3 avril dernier, le conseil municipal a adopté le Règlement 2023-04 relatif aux feux en plein air, ce qui inclut les feux d'artifice. Il s'agit ici d'une mise à jour d'un règlement de 2021.

Il y a tellement d'éléments qui nous ont amené à faire cette mise à jour. Que ce soit les préoccupations du personnel de la Régie incendie, les préoccupations des citoyens qui nous ont été adressées par écrit et/ou verbalement lors des séances publiques (lesquelles étaient bien documentées et justifiées), mais aussi la préoccupation de toutes et tous de protéger notre nature exceptionnelle qui doit faire face aux changements climatiques et dont les signaux sont impossibles à ignorer.

Un bref résumé de ce règlement est ci-dessous inclus, alors que le texte complet est disponible sur le site de la Municipalité avec le lien suivant : <https://www.saint-mathieu-du-parc.ca/file-9694>.

« Article 2 – Feux en plein air – Il est interdit à quiconque d'allumer tout feu en plein air ou tout feu d'artifice sur tout le territoire de Saint-Mathieu-du-Parc sans avoir obtenu un **certificat d'autorisation de l'autorité compétente**. ... »

L'autorité compétente étant le directeur de la Régie des services de sécurité incendie regroupées (RSSIR) de la MRC de Maskinongé, ses officiers ainsi que son technicien en prévention des incendies. Ils ont aussi l'autorité compétente pour délivrer des constats d'infraction comme suit :

1^{re} infraction - amende : personne physique 500\$ et personne morale 1 000\$;

2^e infraction – amende : personne physique 1 000\$ et personne morale 2 000\$.

L'obtention d'un certificat d'autorisation de feu se fait auprès du personnel de la RSSIR de Maskinongé.

À noter qu'aucun certificat d'autorisation n'est requis pour, par exemple, un poêle à briquettes ou charbon de bois, un barbecue à gaz, un foyer extérieur fermé de tous les côtés, possédant un pare-étincelles dont les ouvertures ont une dimension maximale de 1 cm, tout en respectant une marge de dégagement de 3 mètres sur tous les côtés, et ne pas être installé à moins de 8 mètres de distance de la ligne de propriété ou de tout contenant de gaz inflammable et de tout véhicule.

Le règlement précise les matériaux qui sont permis de brûler dans les foyers extérieurs. À noter que le brûlage de feuilles est interdit même dans ces foyers compte tenu des minuscules tisons qui sont dégagés.

Pour les feux d'artifice : « Article 4 – Conditions d'exercice – Point 12. – La mise à feu doit s'effectuer dans un lieu exempt de tout bâtiment, obstructions aériennes, herbes sèches ou forêt et dont les dimensions minimales sont de 30 mètres par 30 mètres et, lorsqu'elles sont utilisées sur le domaine public, si la surveillance en est assurée par un artificier qualifié agréé par la Direction de la réglementation des explosifs du ministère des Ressources naturelles

Le non-respect de ce règlement est inquiétant, pas seulement pour les membres du conseil municipal ou du personnel mais aussi pour les citoyennes et citoyens. Pour l'obtention d'un certificat d'autorisation de feu, ou pour rapporter une situation qui vous préoccupe, vous pouvez contacter le personnel du RSSIR aux coordonnées suivantes :

Antoine Bourdon

(819) 268-6797 #1
tpi@rssirmaski.ca

Daniel Isabelle

(819) 268-6797 #4
chefprv@rssirmaski.ca

Si vous constatez une situation dangereuse qui nécessite une intervention rapide, simplement contacter le service 911 qui peuvent intervenir en tout temps.

Diane Rivard, Conseillère responsable du dossier Développement & Communication

EN CAS DE PANNE ÉLECTRIQUE PLUS D'AUTONOMIE

Bonne nouvelle ! Vous avez sûrement remarqué cette installation, juste à côté du stationnement du personnel de la Municipalité, près de nos bureaux. Le conseil a adopté une résolution afin de permettre à Cooptel d'installer une génératrice alimentée au propane qui donne une autonomie d'environ 3 jours en cas de panne électrique majeure.



Cette nouvelle installation s'inscrit dans une démarche pour bonifier la sécurité publique de nos citoyens. Ce projet est le résultat de plusieurs discussions avec le fournisseur de téléphonie IP.

Les systèmes téléphoniques traditionnels, tels que les lignes fixes, les téléphones mobiles, nous permettent de communiquer à distance. C'est ce que fait l'IP (Protocol Internet). Oui, au lieu d'utiliser le transfert analogique ordinaire par ligne téléphonique, la voix est convertie en informations numériques et livrée par le fournisseur Internet COOPEL via la fibre optique.

C'était une préoccupation de votre conseil.

Diane Rivard, Conseillère municipale responsable du dossier Développement et communication

Claude Frigon, Conseiller municipal responsable du dossier Urbanisme

SÉANCES DE VOTRE CONSEIL MUNICI-

Centre communautaire - 520 chemin Dézie

Les séances du conseil sont l'occasion de rencontrer le maire et les conseillers municipaux. C'est le moment de poser des questions, s'informer sur les projets et discuter des enjeux.

Les ordres du jour des séances sont disponibles le vendredi précédent la séance publique:



L'enregistrement audio de la séance est diffusé sur le site Internet de la Municipalité dès le lendemain.



DATES DES SÉANCES POUR 2023

- **11 septembre - 19h**
- **16 octobre - 19h**
- **6 novembre - 19h**
- **4 décembre - 19h**
- **11 décembre | séance extraordinaire - adoption du budget 2024**
- **13 décembre | séance extraordinaire - adoption du règlement de taxation 2024**

À ce calendrier des séances dites « ordinaires » peuvent s'ajouter des séances dites « extraordinaires ».

La politesse, le respect et le décorum sont de mises. Aucune violence verbale ne sera tolérée.

C'est avec plaisir que nous confirmons la reprise de l'activité *Vie active*, en collaboration avec le CIUSSS et qui se déroulera le mercredi matin de 10h00 à 11h00 au centre communautaire, du 13 septembre au 13 décembre . Ces ateliers seront animés par Marie-Ève Lafontaine, une citoyenne de Saint-Mathieu-du-Parc.

De plus, nous recherchons activement un.e appariteur.trice pour assurer et diriger *Le Club de marche*, une fois par semaine.

D'autre part, les joutes libres de soccer du mardi soir ont eu lieu tout l'été avec une participation inégale mais appréciable. Quant aux parties de balle molle du jeudi, elles ont été interrompues, faute de participants. Avis aux intéressés, elles reprendront en septembre à la fin des vacances.

Enfin je vous invite à participer activement au *Festival Mauricie arts vivants*, qui aura lieu du 22 au 24 septembre. Consultez la programmation : des spectacles variés de grande qualité seront présentés dans différents lieux. La Municipalité a contribué à ce festival via le *Fonds Participatif mathieusainois*.

Merci

François Bruneau,

LE GROUPE VIACTIVE DE SAINT-MATHIEU-DU-PARC

Mercredi 13 septembre au 13 décembre 2023

10h00 à 11h00

Au centre communautaire en haut

Coût : Gratuit



Le Programme Viactive s'adresse aux personnes de 50 ans et plus. Ce programme offre des activités variées telles que des routines d'exercices cardiovasculaires, musculaires et de flexibilité ainsi que des activités de marche ou de plein air ainsi que des jeux actifs.

Équipement requis: chaussures fermées à semelle rigide

Pour inscription

Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

819 299-3830

ou par mail à marieevebouge@gmail.com

PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS

Centre communautaire -
520 chemin Déziel

AUTOMNE 2023



CLUB DE BRIDGE

**Mercredi 7 septembre au 14 décembre 2022
13h15 à 16h00**

**Au centre communautaire en bas
Coût : 15\$ par session**

Venez jouer au bridge dans une ambiance conviviale !

INFORMATION ET INSCRIPTION

Claude Bourassa

✉ 819 532-3454



CIUSSS - PRÉVENTION DES CHUTES

Pour les personnes de 60 ans et plus

Lundi 11 septembre au 27 novembre 2023

Mercredi 13 septembre au 29 novembre 2023

13h30 à 15h00

Au centre communautaire en haut

Coût : Gratuit

Offert **gratuitement** aux personnes qui souhaitent rester actives et autonomes. Venez améliorer l'équilibre et la force de vos jambes et contribuez à garder vos os en santé afin de prévenir les chutes.

INFORMATION ET INSCRIPTION

Prévention des chutes

Frédérique Lemarier-Saulnier

✉ 819 536-7500 poste 8705



YOGA DOUX

Lundi 25 septembre au 13 novembre 2023

9h30 à 11h00

Mercredi 27 septembre au 15 novembre 2023

18h30 à 20h00

Au centre communautaire en haut

Accédez à une Détente physique et mentale grâce à des mouvements lents, des postures douces, d'exercices basés sur la respiration,

Méditation et relaxation.

Intériorisation, écoute de soi et toujours dans le plus grand respect de vos propres limites et capacités.

Accessible à tous

Coût :

120\$ pour 8 cours

20\$ à la carte

INFORMATION ET INSCRIPTION

Sésilina Rouault

✉ 819 532-3095

sesilinar@hotmail.com

LA PETITE BOUGEOTTE PARENT – ENFANT 2 À 4 ANS

Mercredi 13 septembre au 13 décembre 2023

9h00 à 9h45

Parcours moteur d'une durée de 45 minutes qui permet à l'enfant de développer et d'améliorer ses capacités motrices, son rapport à l'espace et au mouvement. Il s'agit d'un moment de complicité privilégié entre l'enfant et son parent dans un environnement stimulant et ludique.

Obligatoirement accompagné d'un parent pour toute la durée du cours

COÛT:

150\$ (gratuit pour le parent)

INFORMATIONS ET INSCRIPTION

Marie-Ève Lafontaine, artiste en danse contemporaine et pédagogue du mouvement

<https://marieevelafontaine.sitew.ca>

marieevebouge@gmail.com



DANSE CONTEMPORAINE

15 ans et plus TOUS NIVEAUX

Mardi 12 septembre au 12 décembre 2023

18h00 à 19h15

Au centre communautaire en haut

Le cours de 75 minutes est composé d'une grande variété de petits enchainements dansés qui permettent une meilleure maîtrise et compréhension du mouvement et ce, dans le plaisir! Par les concepts de repoussée du sol, des directions du corps dans l'espace, de la respiration et du rapport au centre des pieds, vous aurez l'occasion d'approfondir et d'affiner votre technique de danse.

Coût : 280\$

COMBINÉ DANSE CONTEMPORAINE ET ATELIER CHORÉGRAPHIQUE



Mardi 12 septembre au 12 décembre 2023

19h30 à 20h15

Complétez votre soirée en mouvement par un atelier chorégraphique de 45 minutes. Il n'est pas possible de s'inscrire seulement à l'atelier chorégraphique.

Coût: ajoutez 100\$ pour un total de 380\$

ENTRAINEMENT MUSCULATION ET MOBILITÉ

15 ans et plus



Mardi 12 septembre au 13 décembre 2023

17h00 à 17h50

Mercredi 13 septembre au 14 décembre 2023

8h00 à 8h50

50 minutes d'exercices fonctionnels qui développent tonus, agilité, force, mobilité et le cardio accessibles à tous et adaptables à plusieurs niveaux de difficulté! Que ce soit pour une mise en forme, un entraînement complémentaire à ton sport préféré ou simplement pour bouger intensément, toutes les raisons sont bonnes pour se joindre au groupe.

POUR CES 4 DERNIERS COURS, INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Marie-Ève Lafontaine, artiste en danse contemporaine et pédagogie du mouvement

<https://marieevelafontaine.sitew.ca>

marieevebouge@gmail.com

PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS

Gymnase -
1840 chemin Principal

AUTOMNE 2023

DU 11 SEPTEMBRE AU 8 DÉCEMBRE



MARDI | PICKLEBALL

18h30 à 21h00



BASKETBALL

Horaire à venir

Vous aimeriez pratiquer une activité qui n'est pas à l'horaire, vous aimeriez organiser une activité? Soyez appariiteur!

Pour plus d'informations, écrivez à agent@saint-mathieu-du-parc.ca

TARIFICATION

Les usagers peuvent se procurer la **carte Accès Loisirs-Gymnase au bureau municipal** pour participer aux activités proposées au gymnase. La tarification pour l'utilisation du gymnase est établie ci-après :

RÉSIDENT (Septembre à avril 2023)

Enfant (11 ans et moins) - GRATUIT
Adolescent (12-17 ans) - 10\$
Adulte - 25\$
Famille - 55\$

NON-RÉSIDENT (Septembre à avril 2023)

Enfant (11 ans et moins) - GRATUIT
Adolescent (12-17 ans) - 20\$
Adulte - 50\$
Famille - 110\$

Exception : Les résidents situés au secteur lac Souris demeurant sur le territoire de Saint-Élie-de-Caxton sont assujettis aux mêmes frais que les résidents.

ÉCOCENTRE

750, chemin des Ancêtres

Un service gratuit réservé uniquement aux citoyens de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc. Une preuve de résidence ainsi qu'une pièce d'identité sont nécessaires pour accéder au site.

La Municipalité demande aux citoyens et citoyennes le respect envers nos employés municipaux qui ne font qu'appliquer la réglementation en vigueur à l'écocentre.

Aucune violence physique ou verbale ne sera tolérée sous peine d'expulsion du site et l'accès à l'écocentre vous sera interdit par la suite.

Vous pouvez consulter le site Internet de la Municipalité afin de connaître les matières acceptées et refusées.

HORAIRE

- 8h30 à 16h00 -

- Samedi 9 septembre
- Samedi 16 septembre
- Samedi 7 octobre
- Samedi 21 octobre

Fermeture de l'écocentre pour la saison hivernale le samedi 21 octobre 2023 à 16h00.



COLLECTE DES FEUILLES MORTES

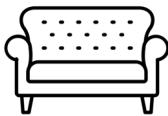
La collecte des résidus verts et feuilles mortes aura lieu **le jeudi 26 octobre 2023.**

Seuls les feuilles mortes et résidus verts sont acceptés, et ce, seulement dans les sacs de papier (les sacs en plastique ne seront pas ramassés). Les sacs doivent également être fermés ou attachés et ils doivent être placés en bordure de la rue avant 6h00 le jour de la collecte. Ce sera le même trajet que la collecte des ordures, donc vous devez déposer vos sacs au même endroit que vos ordures.

MATIÈRES ACCEPTÉES

- Résidus de jardinage et retailles de haies;
- Gazon;
- Feuilles mortes.

Il est possible de trouver en quincaillerie ou dans les centres de jardin des sacs en papier.



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La collecte des encombrants aura lieu **le jeudi 12 octobre 2023**. Les encombrants doivent être placés au bord de la rue. Ce sera le même trajet que la collecte des ordures, donc vous devez déposer vos encombrants au même endroit que vos ordures.

MATIÈRES ACCEPTÉES

- **Mobiliers** : Meubles de salon (fauteuil, divan, canapé, table, meuble de télévision et tabouret), meubles de salle à manger et de cuisine (buffet, table, chaise, armoire à tiroirs, armoire encastrée, armoire suspendue et étagère), meubles de chambre à coucher (table de nuit, matelas, sommier et commode), porte-manteaux, armoire de salle de bain et bureau;
- **Mobiliers de jardin** : Chaise, table, banc, parasol, coussin, balançoire, bac à sable et jeu pour enfants;
- **Appareils** : Laveuse, sécheuse, cuisinière, four, aspirateur, grille-pain, four à micro-ondes, cafetière, télévision, radio, autoradio, lecteur (CD, cassettes, disques), console de jeux, appareil photo, caméra, projecteur, écran de projection et machine à coudre;
- **Accessoires de beauté** : Sèche-cheveux, pèse-personne, rasoir, épilateur, etc;
- **Sanitaire** : Toilette, cuve, chasse d'eau, baignoire, siège de bain, douche, évier et robinet;
- **Éclairage (sans ampoule)** : Rail de lumières, applique murale, lampadaire et lampe;
- **Bibelots et articles de décoration** : Vaisselle, bibelot, tableau, toile, cadre, statue, porte intérieure, store à lamelle, store déroulant, moustiquaire, rideau et horloge;
- **Tissus d'ameublement** : Tapis, dalle de moquette et balatum;
- **Articles de loisirs** : Billard, raquette de tennis, équipements d'entraînement, vélo stationnaire, patin à roulettes, patin à glace, ski, bottes, planche à voile, etc.;
- **Articles de camping** : Tente, matelas pneumatique, sac de couchage, lit de camp, sac à dos, malle et coffre de rangement, brûleur et réchaud de camping (sans bonbonne de propane, de butane et gaz);
- **Bicyclette et accessoires de véhicules** : Bicyclette, trottinette, siège pour enfant, poussette, voiturette, bagage pour toit de voiture, boîte à ski et étagère à bicyclette;
- **Outils** : Outils non électriques (râteau, tournevis, marteau, etc.), échelle, tondeuse à gazon électrique, brouette, etc.

Conseils de prévention en sécurité incendie pour les locations de courte durée

Le ministère de la Sécurité publique met à la disposition des services de sécurité incendie deux affichettes sur les conseils de prévention en sécurité incendie pour les locations de courte durée.

L'affichette pour les propriétaires de logements locatifs de courte durée vise à les sensibiliser à leurs obligations en sécurité incendie (ex. : respecter la réglementation municipale, installer des avertisseurs de fumée, etc.).

L'affichette pour les locataires vise à les sensibiliser à la sécurité en lien avec l'incendie lors d'une location (ex. : avertisseurs de fumée, avertisseur de monoxyde de carbone, plan d'évacuation, les moyens d'évacuation, etc.). Elle est sous la forme d'un aide-mémoire.

Affichette pour les propriétaires



Québec

Affichette pour les locataires



Québec

Les Affichettes sont téléchargeables sur le site de sécurité incendie du gouvernement du Québec: <https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/securite-incendie/services-de-securite-incendie-et-municipalites/outils-de-prevention-incendie>

LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE DE LA VALLÉE DU SAINT-LAURENT



Zoo
ECOMUSEUM
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE
DE LA VALLÉE DU ST-LAURENT



AARQ
Atlas des amphibiens
et des reptiles du Québec

«Veuillez porter attention aux tortues des bois sur la route! C'est présentement la saison d'éclosion pour les tortues.

Les nouveau-nés peuvent émerger dans les entrées sablonneuses des résidences privées et s'aventurent parfois sur la route à la recherche d'un milieu humide pour débuter leur vie. Soyez prudents en circulant dans vos entrées privées. Si vous observez une tortue sur la route :

Aidez-la à traverser la route de façon sécuritaire dans la direction du milieu humide ou du cours d'eau où elle semblait se diriger;

Signalez votre observation à l'Atlas des amphibiens et des reptiles du Québec (AARQ). Ce simple geste est le point de départ de la conservation de nos espèces!

atlasamphibiensreptiles.qc.ca

Voulez-vous en faire plus et en discuter avec nos experts biologistes? Voici leurs coordonnées :

Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent

21125, chemin Sainte-Marie

Sainte-Anne-de-Bellevue (Québec) H9X 3Y7

Téléphone : 514-457-9449, poste 600

aarq@ecomuseum.ca



Vous prévoyez des activités en embarcation cet été ?

Prévenir pour protéger les écosystèmes aquatiques

Saviez-vous que plusieurs espèces venues d'ailleurs dans le monde ont réussi à s'établir au Québec et sont source de multiples impacts, souvent néfastes pour la biodiversité locale, mais également pour l'économie, la santé et les emplois ?

Les espèces exotiques envahissantes (EEE) peuvent être de nature végétale, animale ou microscopique (virus ou bactérie). Bien qu'exotiques, et donc introduites hors de leur aire de répartition naturelle, elles peuvent souvent survivre sous nos latitudes et **modifier les écosystèmes naturels de manière irréversible**, notamment en **faisant compétition aux espèces indigènes** pour la nourriture et l'utilisation d'habitats. Une fois qu'une EEE est introduite et établie dans un écosystème, il devient très difficile, **voire impossible, de l'éradiquer** et les coûts associés à cette lutte sont très importants et récurrents (5% du PIB mondial et 5,5 milliards de dollars annuellement au Canada). La présence d'EEE sur un territoire peut également compromettre les emplois liés à l'exploitation d'espèces indigènes, **déprécier la valeur des propriétés**, limiter la pratique de certains loisirs ([cas du lac Héroux à Saint-Boniface](#)), affecter la qualité de l'eau et menacer la santé de la population.

La **prévention** est non seulement la **première étape dans la lutte aux EEE**, mais aussi la **méthode la plus efficace et la moins coûteuse**. En effet, les espèces aquatiques envahissantes (ex. ; plantes aquatiques et leurs fragments, formes larvaires de poissons et de crustacés) peuvent se trouver sur une diversité de structures et d'équipements insoupçonnés comme les différentes parties d'une embarcation et de sa remorque ou encore dans l'eau des viviers ou des caissons. **Outre l'embarcation, il faudra penser à inspecter, vider et nettoyer toutes les parties d'équipement ayant été en contact avec l'eau, notamment le pied du moteur, les ancrages et les cordes**. Rappelez-vous de répéter ces étapes chaque fois que vous visitez un plan d'eau différent :

1. **Inspecter toute pièce d'équipement ayant été en contact avec l'eau** et disposer des éléments trouvés de façon sécuritaire.

2. **Vider à même le plan d'eau visité toute l'eau** qui peut se trouver dans les différentes parties de l'embarcation ou dans tous autres contenants pouvant en contenir (glacières, vêtements trempés, etc.)

3. Si vous prévoyez visiter un autre plan d'eau prochainement, il faut idéalement procéder au nettoyage à l'eau chaude (60 °C / 140 °F) avec une laveuse à pression (2 600 psi) :

- Si vous remisez votre équipement pour le reste de la saison, 5 jours consécutifs de séchage à un taux d'humidité de 65 % et moins ou un remisage hivernal à des températures au-dessous de zéro sont nécessaires à une décontamination efficace de votre matériel.
- Saviez-vous qu'il existe d'autres techniques efficaces de lavage d'embarcations qu'une laveuse à pression ? Asperger de vinaigre blanc pur toutes les surfaces de l'embarcation ayant pu être en contact avec l'eau. Utilisez ensuite une brosse ou un chiffon pour nettoyer, puis laisser agir 20 minutes. Le vinaigre agit comme un désinfectant efficace.

Les étapes 1 et 2 diminuerait jusqu'à 85 % les risques de propagation !!!

Pour plus d'informations, consultez le guide du **MELCCFP au sujet des différentes méthodes de lavage des équipements nautiques** ainsi que des conseils supplémentaires :

<https://mfff.gouv.qc.ca/la-faune/especes/envahissantes/methodes-prevention/>

La tortue des bois, notre porte-étandard, garante de la viabilité de nos milieux naturels.

La majorité d'entre vous avez déjà entendu parler de la tortue des bois, mais combien d'entre vous la connaissez vraiment ?

Avec plus d'une soixantaine de lacs, ses dizaines de milieux humides, ses 2 rivières d'importances et ses nombreux ruisseaux, notre territoire est un habitat de prédilection pour la tortue des bois. Ce n'est pas pour rien qu'à Saint-Mathieu-du-Parc, on y retrouve la plus grande population nord-américaine de cette espèce, estimé à tout au plus 300 individus, répartis en plusieurs endroits le long des cours d'eau, milieux humides et lacs.

Elle est désignée vulnérable en vertu de la Loi sur les espèces menacées et vulnérables du Québec et menacée en vertu de la loi sur les espèces en péril du Canada.

La décision de nommer notre école primaire la tortue des bois est donc plus que symbolique. Elle est, en quelque sorte, notre « béluga », emblème des communautés de l'estuaire du Saint-Laurent, ou le « Caribou des montagnes » pour la Gaspésie.

La protection de son habitat est donc primordiale pour la préservation de l'espèce.

C'est aussi une occasion en or de valoriser celui-ci par le tourisme durable, tout en conservant les bienfaits qui sont rendus par les écosystèmes. (biodiversité, filtration de l'eau, ombrage, lutte antiparasitaire..etc)

Voici quelques éléments clefs permettant de mieux la connaître :



- La tortue des bois mesure en moyenne de 15 à 25 centimètres et peut peser jusqu'à 1 kg. Elle est facilement reconnaissable par la couleur orangée de son cou et de ses pattes, et le jaune de son plastron. Sa carapace de couleur brun-grisâtre est constituée d'anneaux de croissance concentriques sur chaque écaille, qui ont une allure sculptée de forme pyramidale.
- Les adultes hibernent au fond des rivières et s'accouplent quelques semaines, après avoir émergés, au printemps. Elles parcourent les habitats terrestres, dont les boisés, les friches, les marécages, les marais et les aulnaies pour s'alimenter et réguler leur température corporelle.
- La tortue des bois est semi-aquatique et omnivore. Elle se nourrit de différentes espèces végétales (plantes et fruits), mais aussi d'invertébrés (y compris des vers de terre, des limaces et une variété d'arthropodes) et de charognes.
- Les femelles peuvent parcourir des distances de plus de 700 m depuis la berge de résidence pour trouver un site de ponte propice. Cependant, 95 % des déplacements sont effectués dans le premier 200 mètres des rives.

- La maturité sexuelle de la femelle débute approximativement entre les âges de 15 à 20 ans. L'accouplement a lieu au printemps. Elle pond ses œufs de la fin mai à la fin juin, entre 3 et 20.
- Malgré le nombre d'œufs pondus, le nombre de nouvelles tortues des bois est faible, en raison de la prédatation naturelle, de la perturbation de son habitat et de la mortalité routière.
- Il est estimé que, seulement un tiers des tortues des bois ont de bonnes chances de persister dans les 50 prochaines années si aucune menace ne venait les perturber. Un autre tiers fait déjà face à un contexte précaire et défavorable à sa survie.
- Ainsi, les populations ne peuvent pas réagir rapidement, sinon pas du tout, à tout accroissement du taux de mortalité. Il est estimé qu'une augmentation de seulement 1 % de la mortalité annuelle engendrée par des pressions anthropiques (issus de l'activité humaine) peut entraîner un déclin des populations de tortue.
- La mortalité routière (écrasement par les véhicules) et la destruction de l'habitat (déboisement riverain et artificialisation des berges) sont la cause principale du déclin des populations de tortues des bois. Le dérangement et les perturbations de l'habitat terrestre (aire d'alimentation), fragilisent les colonies de St-Mathieu. C'est un enjeu irréversible pour la survie de l'espèce.
- Les tortues constituent un élément important de la culture autochtone en Amérique du Nord. Elles revêtent, pour plusieurs peuples des Premières Nations, une symbolique associée au respect de la terre nourricière, portée sur le dos d'une tortue. Des peintures rupestres la représentant ont même été découvertes au parc National, dans le secteur du lac Wapizagonke!
- La tortue des bois est une espèce-ambassadrice des milieux riverains du Québec. Le maintien des habitats de cette espèce profite à de nombreuses autres espèces animales et végétales, autant riveraines qu'aquatiques (oiseaux, poissons, mammifères, reptiles, plantes, etc). Il s'agit de l'espèce de tortues la plus terrestre au Québec et, en raison de sa longévité, elle agit comme bio-indicateur de la santé des écosystèmes qu'elle fréquente, à la manière de l'abeille vs les polluants dans son environnement.

En cette époque où les aléas climatiques influencent nos vies et que la science documente l'effondrement de la biodiversité sur terre, il est de notre responsabilité de protéger adéquatement nos milieux naturels. Nous devons penser au bien commun et non seulement à nos besoins individuels. Nous avons la capacité et les moyens de nous adapter, ce que la tortue des bois n'a pas.



Ce que l'on protège, avec cohérence en 2023, permettra aux enfants et petits-enfants de St-Mathieu d'en profiter comme nous. Voyons-le comme un devoir de « passation ».

Comme le disait St-Exupéry : « *Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants* ».

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES PARCS (2023). Analyse des menaces et évaluation de la viabilité des occurrences de la tortue des bois (*Glyptemys insculpta*) au Québec — Rapport d'analyse réalisé dans le cadre de l'approche intégrée de rétablissement (AIR)

Arvisais, M., Bourgeois J.-C., Lévesque E., Daigle C., Masse D. et Jutras J. 2002. Home range and movements of a wood turtle (*Clemmys insculpta*) population at the northern limit of its range. Canadian Journal of Zoology, 80 : 402-408

<https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/faune/animaux-sauvages-quebec/liste-des-espèces-fauniques/tortue-bois>



Eric Proulx, directeur, Aire Protégée St-Mathieu-du-Parc . www.aireprotegee.ca

ATELIER SIERRA
MÉCANIQUE VÉLO

2020, chemin Saint-Paul, Saint-Mathieu-du-Parc

OUVERT TOUT L'AUTOMNE

MERCREDI	10h à 17h
JEUDI	10h à 17h
VENDREDI	10h à 17h
SAMEDI	10h à 17h
DIMANCHE	10h à 14h

ATELIERSIERRA.CA - 514 444 1415

LABYRINTHE COUREUR DES BOIS



HÉBERTISME

ANIMATION

Découvrez
les coureurs des bois
Jeux et hébertisme
Animation
Sentiers de randonnée
Café-terrasse



PRÊTS POUR L'AVENTURE?

labyrinthecoureurdesbois.com

St-Mathieu-du-Parc
819 532-2068



VOTRE COUR PREND VIE ICI



CONCEPTION



AMÉNAGEMENT PAYSAGER



ENTRETIEN PAYSAGER



CENTRE-JARDIN



ON EMBELLIT VOTRE COUR DEPUIS 1987



PÉPINIÈRE
DU PARC

St-Mathieu-du-Parc 819 532-2068
pepiniereduparc.com



23 et 24 septembre : portes ouvertes chez les artistes, artisans et producteurs de Saint-Mathieu-du-Parc et des environs

La Tournée Arts et Terroir Mauricie, un heureux mélange entre route des arts et itinéraire gourmand.

Plus de 90 artistes, artisans et producteurs de la Mauricie vous ouvrent leurs portes pour présenter leurs œuvres et leurs produits, et expliquer comment ils travaillent.



- Visiter installations, animaux et cultures, faire des dégustations et mettre la main sur des produits frais
- Découvrir des talents et des techniques, se procurer des œuvres originales créées chez nous et faire de belles rencontres en famille

Profitez-en pour encourager les producteurs et créateurs participants de Saint-Mathieu-du-Parc et des environs!



Cabane à sucre
St-Mathieu-du-Parc
Produits de l'érable
1371, chemin Principal
Saint-Mathieu-du-Parc



La Chope à Miel
Miel brut forestier
2040, boulevard Trudel Est
Saint-Boniface



Domaine du Sucrier
Produits de l'érable
3400, chemin du Lac
Saint-Boniface



Coop La Charrette
Légumes bio diversifiés
3990, route des Lacs
Saint-Élie-de-Caxton



Claude Des Rosiers
Sculpture, peinture, dessin
315, chemin de la Montagne
Ronde, Charette

Information



tourneemauricie.com



Tournée Arts et Terroir Mauricie



Tourisme Maskinongé
819 227-2413

LE CAMPING MCLAREN

Vous remercie pour la magnifique saison

Nous sommes ouvert jusqu'en octobre!
1000, chemin du lac McLaren
Saint-Mathieu-du-Parc

Ma biblio,
je m'abonne,
je gagne à la
faire connaître!



HORAIRE

Lundi - 13h à 15h et 17h30 à 20h30

Mardi - Fermée

Mercredi - 13h à 16h et 17h30 à 20h30

Jeudi - Fermée

Vendredi - 17h30 à 20h30

Samedi - 9h à 12h

Dimanche - Fermée

CONCOURS

2 façons de participer :

devenez ambassadeur de notre bibliothèque ou abonnez-vous

Entre le 1^{er} et le 31 octobre 2023, participez à la campagne d'abonnement de notre bibliothèque et courez la chance de gagner l'un des trois prix suivants * :

1^{er} prix Apple Watch série 8 – GPS + connectivité cellulaire
- Boîtier en aluminium argent 41 mm - Bracelet sport comète, d'une valeur de 660 \$.



2^e prix Casque circum-auriculaire sans fil Studio³ Wireless de Beats - Collection Skyline - Noir nocturne, d'une valeur de 440 \$.



3^e prix Lot de jeux de société - *Le grand jeu de la littérature. C'est dans quoi déjà?, Museum : Pictura, Nouvelles contrées, Dobble, L'Agent Jean, le jeu et Une patate à vélo le jeu*, d'une valeur de 245 \$.



Cette année, il y a deux façons de participer :

- Le citoyen s'abonne ou se réabonne à notre bibliothèque (abonnement échu ou à échoir au plus tard le 31 décembre 2023). Limite d'une participation par personne.
- Le citoyen déjà abonné agit à titre d'ambassadeur de notre bibliothèque en incitant d'autres citoyens à s'abonner. Plusieurs participations possibles, en concordance avec le nombre de citoyens qui s'abonnent grâce à vous. Plus vous parlez de notre biblio et plus vous avez de chances de gagner.

Le règlement du concours est disponible à la bibliothèque et sur BiblioCie.ca.

* Le Réseau BIBLIO CQLM est l'organisateur du concours et tous les citoyens des municipalités membres du Réseau peuvent participer.

Bienvenue dans votre bibliothèque !

L'équipe de la biblio

LA PETITE PLACE DES ARTS



La petite
Place des Arts

Quel bonheur de profiter de la terrasse du café et de La PPDA actuellement. Lieu de détente et de jasette, on en profite encore en cette fin d'été et début d'automne avant ou après avoir fait le tour des expositions en cours (du 25 août au 24 septembre).



Seconde nature

Hélène Lafontaine



Terrine de coton et bourre de velours

Rencontres

Frédéric Veilleux



Les **Journées de la Culture** (30 septembre et 1^{er} octobre) s'annoncent occupées à La PPDA.

- Une sortie de résidence en danse avec le groupe La Tresse, samedi, 16h
- Création en direct ! 8 artistes partageront leur manière de faire, dimanche, 10h à 17h
- Suite des ateliers de mosaïque pour amateurs et pros afin de couvrir les couvercles de
- fosse septique du Jardin des Arts, dimanche, heure à préciser
- Projection du film The Truss Arch - Le pont en arc à treillis de Sonya Stefan (Heure à confirmer)

Ateliers sur la peinture figurative

Monsieur Pierre Morin, qui a exposé à La petite Place des Arts en mars dernier, propose une série de 5 cours (30 heures) dont l'objectif est de **comprendre ce qui compose un tableau réussi** : le sujet, le dessin, la composition, la cohérence plastique, le contrôle technique, les couleurs, la créativité, le style et la personnalité. (22 et 29 octobre, 5, 12 et 19 novembre)

Ce programme a été développé pour les peintres amateurs ayant un minimum d'expérience avec les matériaux ainsi que pour les peintres amateurs intermédiaires ou avancés. Coût : 345 \$/personne pour un groupe de 8 personnes. Pour plus d'informations

261 pour inscrire, écrire à lapetiteplacedesarts@gmail.com ou téléphoner à 819-532-2000 (du mercredi au dimanche).

FESTIVAL MAURICIE ARTS VIVANTS

Du **22 au 24 septembre** prochain, la Mauricie s'anime avec l'arrivée du **festival MAURICIE ARTS VIVANTS (MAV)** qui réunira une quarantaine d'artistes, toutes disciplines confondues. **Musique, danse, théâtre, performance et cirque** seront à l'honneur de cette toute première édition qui prendra d'assaut des lieux insolites des villages de **Saint-Mathieu-du-Parc, Saint-Élie-de-Caxton et Saint-Paulin** afin d'offrir à tous, des expériences artistiques uniques et mémorables. La soirée d'ouverture à la Petite place des Arts sera multidisciplinaire à souhait, et c'est au son de la musique hip hop et afro-caraïbienne de Waahli que se terminera le MAV dans une grande fête au Garage de la culture de Saint-Élie-de-Caxton.

Les artistes seront invité·e·s à présenter leurs œuvres au cœur des villages, dans des lieux inusités et des espaces naturels remarquables, donnant ainsi au festival un caractère de proximité et de convivialité unique. Parvis d'églises, granges, garages, champs, bords de lacs et de rivières, les lieux les plus communs, mais aussi les plus insolites seront utilisés pour accueillir les spectacles et performances, offrant ainsi des expériences artistiques mémorables.



Les artistes de la première édition du MAV ont été choisi pour la grande qualité de leur démarche artistique. Ils.elles représentent parfaitement la création contemporaine québécoise et canadienne en arts vivants dans sa diversité. La programmation de cette première édition du MAV met également à l'honneur un grand nombre d'artistes de la région.

De nombreux spectacles seront offerts gratuitement ainsi que des ateliers en danse, cirque et théâtre de marionnettes pour les publics de tous les âges le samedi et dimanche en matinée.

Avec la création du MAV, La petite Place des Arts, le commissaire en arts vivants Jérémy Verain et l'artiste mathieusaintoise Karine Pion, souhaitent rendre accessibles à tous les publics les expressions artistiques contemporaines les plus audacieuses, participant ainsi à l'attractivité, à la vitalité artistique et culturelle et au développement économique et touristique du territoire.

Pour avoir un aperçu de la programmation complète, rendez-vous sur la page Facebook de l'événement ou sur le site Web de La petite Place des Arts !

FADOQ SAINT-MATHIEU-DU-PARC

1791, chemin Principal
Saint-Mathieu-du-Parc (Québec) G0X 1N0
Téléphone : 819 247-6499
fadoqsm@gmail.com



Bonjour chers membres,

L'été 2023 est presque chose du passé. Nous avons tous et toutes vécus de bons moments et les vacances sont terminées.

J'espère cependant que vous avez su profiter des bons plaisirs de la vie et que avez fait le plein d'énergie pour les mois à venir.

Comme mentionné dans le Reflet Municipal de juin 2023, nous sommes à préparer notre 50ième anniversaire (octobre 2023). Tous les membres seront informés par courriel ou par lettre pour participer à cette rencontre (souper et danse).

Je vous rappelle aussi que vous pouvez devenir membre en tout temps durant l'année. Venez nous rencontrer les samedis avant-midi. Nous sommes toujours minimum trois bénévoles pour vous accueillir (La Maisonnée et le garage).

Au plaisir de vous voir et de vous revoir,



Puits artésiens | Pompes à eau | Traitement d'eau

819 532-2011

891, chemin Principale
Saint-Mathieu-du-Parc (Québec)
G0X 1N0

gelinas@puitbec.com

RBQ : 8327-6683-50

puitspompesgelinias.com

LA MAISONNÉE

Bonjour à tous,

La Maisonnée est un incontournable du samedi matin. Nous avons une équipe de bénévoles dédiée à rendre ce petit lieu le plus attrayant et bénéfique que possible pour la communauté de Saint Mathieu-du-Parc. Toutes les semaines, nos bénévoles trient les boîtes et sacs avec minutie afin d'exposer les meilleurs items que les généreux donateurs nous laissent dans la véranda. Voici une petite description de notre belle équipe dévouée à vous offrir le meilleur de ce que nous recevons.

Les acolytes du Garage :

Richard est le maître du jeu. Il fait du triage, de la réparation et s'occupe de coordonner l'équipe en appellent Linda L. ou Lyne, nos deux bénévoles, digne de notre confiance et très efficaces, qui travaillent au triage et à la mise en marché de vos petits trésors.

« Super Norm » Normand, qui, à tous les jours rentre les choses et nous les dépose afin qu'on puisse faire le triage. Il est notre homme de confiance pour réparer et assurer le bon fonctionnement de la maison. Pendant plusieurs années, il a fait la tonte du gazon. Il a maintenant passé le flambeau à Renald.

A l'intérieur :

Nous avons le privilège d'avoir l'aide de Clémence et Michel qui furent vos hôtes pendant sept ans. Clémence continue à organiser notre entreposage au 2ième étage avec « brillo ». Son expérience et son dévouement sont indispensables pour le succès de « La Boutique du Village ». Clémence est notre magicienne du rangement et très appréciée de toute l'équipe.

Il y a aussi Micheline qui m'assiste et parfois me remplace les samedis pour vous accueillir et agir comme caissière. Elle est également responsable du volet comptabilité de ce petit projet de société qu'est La Maisonnée.

Dans l'ombre des arbres, il y a Jocelyne qui se dévoue, côté horticulture, à notre beau par-terre.

En terminant on arrive à moi, Linda, qui vous reçois avec bonne humeur, et qui fais un peu de tout. À chaque semaine, je taquine vos maris qui rentrent tous gênés et repartent avec un morceau ou deux, ou rien du tout, mais qui ont le sourire aux lèvres. Je vous encourage dans vos choix, je vous fais rire et vous remercie du fond du cœur pour vos visites et vos dons.

Tous ces gens généreux de leur temps aident à rendre cet endroit convivial et amusant à visiter et à magasiner.

Vous, concitoyens de Saint Mathieu-du-Parc, êtes notre raison d'être dans ce petit établissement et notre joie du samedi matin. Merci de votre fidélité, de votre joie de vivre, et de votre générosité.

Linda Figiel

Tournée patrimoniale Chemin du Roy



Le samedi 16 septembre, embarquez avec nous pour un parcours commenté sur la toute première voie carrossable reliant Québec à Montréal en Nouvelle-France. Le Chemin du Roy vous révèle ses attraits et vous fait revivre l'histoire de la région en remontant jusqu'au 18e siècle. Grâce au riche savoir des sociétés d'histoire de Yamachiche, Louiseville et Maskinongé, vos guides du jour partageront avec vous faits marquants et anecdotes ayant contribué à la richesse patrimoniale toujours présente dans la région.

Quand? 16 septembre, 9h à 16h

Départ: Dans le stationnement de l'église de Yamachiche

Combien? 10\$ (payable en argent, à l'embarquement)

Ça inclut Transport en autobus, visite commentée, boîte à lunch préparée par une Faim de Loup



Les places sont limitées! Inscrivez-vous via l'adresse courriel ci-bas avant le 10 septembre. Premier arrivé, premier servi!



Responsable: Charlène Gauthier 819-228-9461 poste 2051



Inscription: charline.gauthier@mrc-maskinonge.qc.ca



Départ: Stationnement de l'église, Yamachiche

MRC
Maskinongé Québec
Entente de développement culturel

Culture
Maskinongé

EXPRESS MAUVE

À PARTIR DE ST-MATHIEU-DU-PARC

POUR VOS DÉPLACEMENTS
AVEC SHAWINIGAN

LUNDI AU VENDREDI • RÉSERVATION OBLIGATOIRE • 819.840.0603 • ctcmaskinonge.org

TRANSPORTS
COLLECTIFS
MRC de Maskinongé

Nous pouvons t'aider

Peu importe la dépendance

Alcool
Drogues
Jeux de hasard et d'argent
Médicaments
Cyberdépendance
Jeux vidéos
Achats compulsifs
Dépendance sexuelle
Etc.



CENTRE L'ÉTAPE
DU BASSIN DE MASKINONGÉ INC.



819-228-8377

VrouumVrac
épicerie de village

VRAC | BIO | LOCAL

2371 PRINCIPALE, SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON
438 402-8963 | WWW.VROUUMVRAC.COM
VROUUMVRAC@GMAIL.COM |

Préférez une **ENTREPRISE LOCALE** à une autre !

COOPTEL C'EST :

- Près de 80 ans d'expérience en télécommunication;
- La première entreprise à avoir construit de la fibre optique à la maison en milieu rural;
- Un service client de proximité et à l'écoute;
- Une coopérative qui réinvestit pour ses membres.



Cooptel

1888 532-COOP (2667) cooptel.ca